



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 8 décembre 2021, s'est réuni à la salle polyvalente de Goudourville, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D7-1-189

OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES
VOTE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1-2021

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain
Commune d'ESPALAIS	: M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno (pouvoir donné à Régine VRECH) : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard : M. MARTINAT Emmanuel

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



Commune de MANSONVILLE	:	M. BERTHET Christian
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean-Paul (remplacé par JJ GARES)
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	M. BOISSEAU Christophe (pouvoir donné à S. REBEL)
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel
	:	M. GIL Philippe
	:	M. GROUSSOU Bernard
	:	Mme LAROUSSINIE Francine (pouvoir donné à C. LECORRE)
	:	Mme LECORRE Christiane
	:	Mme PERE Catherine
	:	M. ZANIN Daniel
	:	Mme HOHOL Elisabeth
	:	Mr ZMUDA Patrick
	:	Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de DUNES	:	Mme BOUVIER Lina
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de VALENCE D'AGEN	:	Mme BRU Laetitia
	:	M. LOPES Ernest

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme RUAMPS Laura	:	Rédacteur Principal 2ème classe
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial

Madame Francine FILLATRE a été désignée Secrétaire de séance.

2021D7-1-189

**OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES
VOTE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1-2021**

Vu la délibération n° 2021D7-1-49 en date du 12 Avril 2021 approuvant le budget primitif 2021 du budget assainissement collectif des eaux usées ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements,

Le Président propose d'approuver la décision modificative n°1 pour l'exercice 2021 comme détaillé dans la maquette budgétaire et qui se résume comme suit :

Code	Libellé chapitre	Montant DM1	Code	Libellé chapitre	Montant DM1
011	Charges à caractère général	0,00 €			0,00 €
012	Charges de personnel	0,00 €			0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	5 500,00 €			0,00 €
66	Charges financières	0,00 €			0,00 €
68	Dotations aux provisions	0,00 €			0,00 €
022	Dépenses imprévues				0,00 €
	Total dépenses réelles d'exploitation	5 500,00 €		Total recettes réelles d'exploitation	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	34 500,00 €	042	Opérations d'ordre entre sections	40 000,00 €
	Total des dépenses d'exploitation	40 000,00 €		Total recettes d'exploitation	40 000,00 €

Code	Libellé opérations	Montant DM1	Code	Libellé opérations	Montant DM1
31	Boues	25 533 €			0 €
34	Stations d'épuration	84 270 €			0 €
35	Matériel	71 000 €		Sous-total subventions	0 €
	Sous-total dépenses d'équipement	180 803 €	106	Réserves	341 303 €
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000 €	16	Avance remboursable CC2R	0 €
27	Autres immobilisations financières	150 000 €			
	Total dépenses réelles d'investissement	335 803 €		Total recettes réelles d'investissement	341 303 €
040	Opérations d'ordre entre sections	40 000 €	040	Opérations d'ordre entre sections	34 500 €
	Total des dépenses d'investissement	375 803 €		Total recettes d'investissement	375 803 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver la décision modificative n°1 pour l'exercice 2021, équilibrée en dépenses et en recettes pour un montant total de 415 803 €, portant sur le budget assainissement collectif des eaux usées.

Fait à Valence d'Agen, le 14 décembre 2021

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 15 décembre 2021

Le Président de la Communauté de Communes
des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

16 DEC. 2021

affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le

16 DEC. 2021

AR PRÉFECTURE

DELIBERATION BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1-2021

Numéro de l'acte : 2021D7_1_189

Date de la décision : 14/12/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20211214-2021D7_1_189-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 16/12/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Finances locales / Decisions budgetaires / débat d'orientations budgétaires

Document : [99_DE-082-248200016-20211214-2021D7_1_189-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 16/12/2021 16:42:22

Date d'envoi de l'acte : 16/12/2021 16:44:11

Date de réception de l'AR : 16/12/2021 16:46:01